

ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DE LAIZE-CLINCHAMPS
COMPTE-RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE
VENDREDI 19 OCTOBRE 2018

Début de la séance à 17h.

Etaient présents :

Représentants municipalité : M. ROSE, Maire de Laize-Clinchamps, Mme POUTREL, adjointe au Maire de Laize-Clinchamps chargée des affaires scolaires.

Enseignantes école élémentaire : Mmes DIEUDONNÉ, CAUCHARD, LECONTE, ROUDAUT, BOULAIS, LE MOIGNE.

Parents d'élèves élus pour l'école élémentaire : Mme BEAUFILS, Mme RENAUD, Mme DAVID, M. LEMAITRE, Mme HENNEQUART.

Enseignantes école maternelle : Mmes LE RENARD, FROSSARD, REHEL, SALLOT.

Parents d'élèves élus pour l'école maternelle : Mmes LAGORIO, NERROLLE, CHAMPION, HIVERLET.

Président de l'APE : M. SAVIN

Etaient excusés : M. PICARD : Maire délégué de Clinchamps-sur-Orne
Mme LAFORGE, enseignante école maternelle

Etait absent non excusé : Mr BONNASSIEUX, parent d'élève élu pour l'école élémentaire.

Présentation des membres du Conseil d'Ecole. Tour de table.

1- Présentation de l'APE – Calendrier des manifestations pour l'année scolaire

Mr SAVIN présente le rôle de l'APE : créer des événements pour récolter des fonds afin d'aider au financement des projets pédagogiques. Tous les bénéfices sont reversés à la coopérative scolaire. L'APE fera prochainement un versement de 6000€.

Le 24 septembre 2018, une assemblée générale a eu lieu. 19 personnes étaient présentes.

Un nouveau bureau a été élu comme suit :

Président : M. Julien Savin – Trésorière : Mme Jessye Taste – Vice-trésorier : Mr Romain Jeanne

Secrétaire : Mme Morgane Creurer Vice-secrétaire : Mme Nadège Lagorio

Webmaster : Mr Christophe Brissé

Des manifestations ont déjà eu lieu :

Café de rentrée offert aux parents : 3 septembre

Stand d'automne : le 12 octobre.

Vente de gâteaux et crêpes lors du week-end portes-ouvertes de la pépinière : 13-14 octobre

Manifestations prévues :

Goûter de Noël : vendredi 21 décembre

Tombola de chocolats : Les grilles seront distribuées avant les vacances de toussaint et sont à retourner pour le 12 novembre.

Soirée bistrot-concert : samedi 2 février

Vente de gâteaux et crêpes au vide-grenier de Clinchamps-sur-Orne : 24 mars

Stand de crêpes à la pépinière couleur jardin : 13-14 avril

Fête de l'école : 22 juin 2019

A la fin de son intervention, Mr SAVIN quitte le conseil d'école.

2- Elections des Représentants de Parents d'élèves.

Bilan des élections école élémentaire : 256 électeurs, 130 votants dont 125 suffrages exprimés. L'unique liste de 6 parents d'élèves a obtenu les 6 sièges à pourvoir avec 125 voix. Taux de participation : 50.78 %

Parents d'élèves élus : Mme BEAUFILS, M. BONNASSIEUX, Mme RENAUD, Mme DAVID, M. LEMAITRE, Mme HENNEQUART.

Suppléante : Mme CAUCHARD.

Sur 125 votes, 120 ont été reçus par correspondance.

Adresse mail des délégués de parents élus : dpe.elementaire.clinchamps@gmail.com

L'adresse mail a été communiquée aux parents par l'intermédiaire des cahiers.

Bilan des élections école maternelle : 171 électeurs, 79 votants dont 6 bulletins nuls, soit 73 suffrages exprimés ce qui représente 46.20% de participation contre 41,75% en 2017.

Mme SALLOT précise que sur les 79 votes, 78 ont eu lieu par correspondance.

L'unique liste de 3 parents d'élèves a obtenu 3 sièges sur les 4 à pourvoir avec 73 voix.

Parents d'élèves élus : Mmes LAGORIO, NERROLLE, CHAMPION.

2 mamans se sont portées volontaires pour pourvoir le siège vacant.

Mme HIVERLET a été élue par tirage au sort sous couvert de Mr PERROT, Inspecteur de circonscription.

Adresse mail des délégués de parents élus : dpe.maternelle.clinchamps@gmail.com Mme LAGORIO précise que cette adresse n'est pas encore active car une mise à jour du numéro de téléphone d'identification doit être réalisée.

3- Bilan de la rentrée 2018. Répartition des élèves. Prévisions rentrée 2019.

ECOLE ELEMENTIAIRE

149 élèves (136 à la rentrée dernière) : 36 CP – 25 CE1 – 30 CE2 – 26 CM1 – 32 CM2

- Classe de **CP** : 24 élèves. Enseignante : Delphine DIEUDONNÉ.
- Classe de **CP/CE1** : 25 élèves – 12 CP + 13 CE1. Enseignantes : Nathalie ROUDAUT remplacée le vendredi par Karen MONTI.
- Classe de **CE1-CE2** : 23 élèves. Enseignante : Annabelle BOULAIS
- Classe de **CE2-CM2** : 25 élèves – 18 CE2 + 7 CM2 Enseignantes : Nina LE MOIGNE remplacée par Karen MONTI le jeudi.
- Classe de **CM1** : 26 élèves. Enseignante : Bénédicte LECONTE.
- Classe de **CM2** : 25 élèves. Enseignante : Sandrine CAUCHARD.

La classe de CP comptera une élève en moins à la rentrée de novembre. La classe de CE1-CE2 accueillera une nouvelle élève.

Prévision pour la rentrée 2018-2019 : 32 CM2 partant en 6ème, 31 GS arriveront en CP.

Effectif prévu : 148

Cette prévision d'effectif est demandée par la DSDEN pour le 16 novembre.

Sur demande de la directrice, M. le Maire précise que de nouvelles constructions sont prévues sur la commune, mais qu'elles ne seront pas habitables pour la rentrée prochaine.

ECOLE MATERNELLE

Effectif à la rentrée :

96 enfants inscrits : 31 PS, 32 MS, 33 GS

- 1 classe de 16 PS/8MS soit 24 avec Marie FROSSARD (+ Aurore POUTREL, ATSEM),
- 1 classe de 15 PS/10 MS soit 25 avec Dorothée LE RENARD, (+ Catherine MARTIN, ATSEM)
- 1 classe de 14 MS/9 GS soit 23 avec Edith REHEL et Chloé LAFORGE (+ Nadia LUCAS, ATSEM, le matin)
- 1 classe de 24 GS avec Delphine SALLOT remplacée le lundi par Elodie PORQUET.

1 élève de GS a quitté l'école le 19 octobre et 1 GS quittera l'école en décembre. L'effectif sera donc de 94.

Prévision pour la rentrée 2019-2020

Pour la prochaine rentrée scolaire, 31 enfants de Grande Section quitteront l'école.

D'après les naissances domiciliées à l'INSEE en 2016, nous aurons 11 enfants de Clinchamps et 11 de Laize la ville à inscrire en PS (soit 22 enfants). Ces chiffres ne tiennent pas compte des mouvements de population.

En l'état actuel des effectifs, nous pouvons prévoir pour la rentrée de septembre 2019

22 PS + 31 MS + 33 GS = 86 soit un effectif de -10 par rapport à la rentrée 2018.

Avec cet effectif, nous aurons une fermeture de classe. Les prévisions d'effectif vont nous être demandées au retour des vacances, il est donc indispensable que nous sachions s'il y a de nouveaux enfants arrivés après 2016 sur la commune susceptibles d'être scolarisés en PS l'an prochain. Mme SALLOT a fait parvenir en mairie un courrier à distribuer dans les boîtes aux lettres afin de demander aux nouveaux habitants de venir se faire connaître en mairie avant le 5 novembre s'ils ont un enfant à scolariser en maternelle à la rentrée prochaine.

Mr ROSE indique que ce courrier a été diffusé dans le bulletin communal du mois d'octobre.

4- Bilan de la nouvelle organisation scolaire : nouveaux locaux, pause méridienne

ECOLE MATERNELLE

Nouveaux horaires de l'école : 8h45-11h45 13h30/16h30

Mme SALLOT rappelle que l'accueil se fait de 8h35 à 8h45 et non pas de 8h45 à 8h50.

De même l'après-midi, l'accueil a lieu de 13h20 à 13h30. Il est impératif que tous les élèves soient arrivés à 13h30 afin de pouvoir fermer les portes de l'école pour éviter les allers et venues dans les dortoirs, car les enfants de la cantine sont déjà couchés depuis 30 minutes. Pour cette raison, Mme SALLOT informe le conseil

d'école que les portes seront définitivement fermées à 13h30 l'après-midi et que les retardataires ne seront pas accueillis.

Mme SALLOT informe la municipalité de la difficulté à gérer les départs le midi et le soir avec le nouveau système d'inscription à la cantine et garderie. Les parents nous font part de mauvais fonctionnement du site. Les inscriptions se font jusqu'à la veille. Cela entraîne des listes incomplètes, qui sont rarement à jour lorsque nous faisons l'appel le midi pour la cantine. Pour exemple, le 1 octobre, il n'y avait que 35 inscrits au lieu de 51 à la cantine.

Mr ROSE informe le conseil d'école que le site fonctionne très bien, mais qu'il y a souvent une mauvaise utilisation du logiciel d'inscription. La mairie a tenu deux permanences de 3h pour répondre aux questionnements des familles et expliquer si besoin le fonctionnement du logiciel. Une seule maman est venue demander des informations.

Mme SALLOT remercie la municipalité qui a attribué 3h d'ATSEM supplémentaires effectuées par Méryl BEAUSSIRE l'après-midi, ce qui a permis d'organiser la sieste dans les meilleures conditions possibles. Après l'endormissement des enfants, Méryl intervient en classe avec Mme LE RENARD qui s'occupe des Moyens qui ne dorment pas ou se réveillent de manière échelonnée puis $\frac{3}{4}$ d'h en classe avec Mme REHEL.

Mme LUCAS (ATSEM) intervient pour signaler un problème de remplacement lorsque Mme RENAUDINEAU a été en arrêt maladie. Mme BEAUSSIRE devant la remplacer pour gérer le coucher des petits, Mme LUCAS se retrouvait seule à surveiller la cour de récréation avec 45 enfants. Elle a dû rentrer tous les élèves dans le couloir à 13h10 et les faire patienter 10 minutes, car un élève était tombé et devait être soigné. Elle souhaite qu'une solution de remplacement soit trouvée en cas d'absence d'une ATSEM.

Mr ROSE répond qu'il n'y a pour le moment pas de solution pour les remplacements de dernière minute.

ECOLE ELEMENTAIRE

Nouveaux locaux :

- Points très positifs : visiophone, barrière, bâtiment propre, moins sonore. Climatisation et chauffage performants
- Points négatifs : manque de porte-manteaux, manque de lumière
WC : manque d'urinoirs, sèche-mains électriques non adaptés à des enfants de cet âge.
Il manque des tapis pour les entrées. L'état du sol est à surveiller, il est déjà abîmé par endroit et semble difficile à nettoyer.
- Cantine, garderie : enfants contents

Horaires et pause méridienne :

Nouveaux horaires : 8h30-12h / 13h45-16h15

Enseignantes satisfaites des horaires

Matinée plus longue = positif

Horaires du midi : retards signalés au début de l'année pour le retour de la cantine. Maintenant les enfants arrivent à l'heure pour l'entrée l'après-midi. Ils ont une longue récréation avant d'aller manger.

Possibilité de prendre un goûter (fruit, compote) le matin à la récréation, mais peu d'enfants le font.

5- Règlement intérieur de l'école et charte de la laïcité

Même forme que les années précédentes. (Annexe jointe)

Paragraphe ajouté au règlement de l'école maternelle : Attention, l'après-midi, les enfants retardataires ne seront plus accueillis après la fermeture des portes à 13h30 : Passé cet horaire, les dortoirs sont fermés et les arrivées tardives gênent et retardent l'endormissement des enfants. De plus aucun personnel n'est disponible pour venir gérer l'ouverture de la porte.

Les règlements des écoles élémentaire et maternelle sont adoptés à l'unanimité.

6- Vie de la coopérative scolaire et bilan financier

Le tableau de compte de fonctionnement général OCCE14 du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 est présenté.

Recettes : 23878 euros

Dépenses : 22792 €

Début septembre, le solde de la coopérative était de 6342 €.

L'APE a fait un premier versement aux écoles de 6 000€.

Les enseignantes remercient l'APE et la Municipalité qui apportent une grosse partie du budget de la coopérative. La Municipalité a fait le choix d'augmenter la subvention à la coopérative afin de ne plus avoir de demandes exceptionnelles. Elle est passée de 10 à 15€ par enfant l'an dernier soit 3570€ pour l'année 2018.

7- Exercices de sécurité

Exercice obligatoire : 1^{ère} période : exercice incendie

2^{ème} période : exercice PPMS alerte intrusion malveillante (thème se cacher)

3^{ème} période : exercice PPMS risque majeur (confinement)

4^{ème} période : nouvel exercice incendie

5^{ème} période : exercice PPMS alerte intrusion malveillante (thème s'échapper)

1^{er} Exercice incendie

ECOLE ELEMENTAIRE :

Un exercice de sécurité incendie a été effectué vendredi 5 octobre. Tout s'est très bien déroulé malgré un problème d'audition des alarmes pour les classes de CP et CE2-CM2.

L'exercice ne peut avoir lieu que les jours où la directrice est déchargée puisqu'il faut déclencher 3 alarmes différentes dans 3 lieux.

Demande pour qu'un système d'alarme unique soit installé pour l'alarme incendie comme ça a été le cas pour l'alarme PPMS.

ECOLE MATERNELLE : Un exercice a été réalisé le 18 septembre.

Il s'est déroulé normalement, dans le calme. La commission de sécurité incendie est passée à l'école le 21 septembre. Rien à signaler d'anormal mis à part qu'aucun bilan électrique n'a été fait depuis 2013 or il doit être réalisé tous les ans afin de s'assurer que les batteries des alarmes incendie fonctionnent bien.

Mr ROSE informe le conseil d'école que le bilan électrique a été fait et validé par la préfecture le 9 octobre 2018.

Des parents demandent pourquoi une commission sécurité ne passe pas à l'école élémentaire. L'établissement étant en catégorie 5, il n'est pas soumis au passage d'une commission de sécurité. L'école maternelle est en catégorie 4 du fait de l'existence de salles de repos.

Un exercice alerte intrusion doit avoir lieu avant les vacances de Noël. Cet exercice sera déclenché par les services de l'IEN et aura pour thématique « se cacher ».

Les enfants devront rester confinés dans les classes pendant 5 minutes, puis ils seront rassemblés dans la cour.

Jusqu'à ce jour, les exercices n'ont jamais été réalisés à l'école maternelle, car nous n'avons toujours pas de système d'alarme pour déclencher l'alerte. Nous attendons toujours les cornes de brumes.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) alerte intrusion a été rédigé l'an dernier.

Le document PPMS risques majeurs est rédigé depuis 2015.

Tous ces documents sont déposés sur un espace de stockage de l'Education Nationale afin d'être rapidement consultables par les services de secours en cas de problème.

Etrangers dans l'école élémentaire :

Depuis la rentrée, il est régulier que des personnes entrent dans l'école sur le temps scolaire pour faire des travaux ou autre chose. Mme Roudaut demande à être prévenue à l'avance et que ces interventions soient limitées sur le temps scolaire.

8- Sorties et projets éducatifs prévus

4 mars 2019 : spectacle de la compagnie passeurs de rêves à l'école maternelle (En attendant les étoiles)

L'équipe enseignante demande à la municipalité s'il est possible de tendre des tissus noirs devant les fenêtres ou du papier kraft noir pour avoir la pénombre.

Carnaval : Après-midi du mardi 5 mars (jour de mardi-gras) commun aux deux écoles.

L'équipe enseignante demande si la distribution de crêpes par le comité des fêtes peut se faire à la cantine à 16h30 car il y a l'activité danse à la salle communale le mardi soir.

Projet piscine : école élémentaire, élèves de CE1 du 4 avril au 27 juin : 10 séances.

Entrées piscine et MNS financés par la mairie. Le transport est financé par la coopérative scolaire.

Projet KAYAK école élémentaire, pour les CM2 : 5 séances de 2 heures de canoë-kayak en mai-juin à la base de Thury-Harcourt. Le transport et une partie des séances sont financés par la Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon.

Projet foot à l'école : 4 classes de l'école élémentaire participeront à ce projet. Intervention de 2 intervenants qualifiés organisée par la fédération de foot.

Rencontre avec les correspondants : classes de maternelles:

Mme FROSSARD renouvelle sa correspondance avec la classe à St Sylvain.

Mme REHEL renouvelle sa correspondance avec la classe de Frénoville.

Projet classe d'eau : Ecole maternelle: Mme SALLOT renouvelle son projet classe d'eau avec les GS. Les GS de la classe de Mmes REHEL/LAFORGE seront rattachés au projet. De ce fait, une classe d'eau sera aussi organisée pour la classe de Mme REHEL/LAFORGE avec un aménagement différent pour les MS.

Journée athlétisme : projet commun aux deux écoles : 4 juin.

Journée à Grimboisq : commun aux deux écoles : mardi 7 mai. Cette journée viendra clôturer un cycle orientation pour les élèves de l'école élémentaire et les élèves de GS.

Projet concert avec l'Orchestre de Normandie : projet commun aux deux écoles : Une représentation concert aura lieu le lundi 17 juin devant les familles à la salle des fêtes de Clinchamps/Orne. Les modalités seront bientôt définies.

ECOLE ELEMENTAIRE :

Elections de délégués le 21/09 : Une élection de 2 délégués élèves a eu lieu dans chaque classe. Il y aura une réunion des délégués à chaque période. 2 délégués de CM pourront assister au début d'un conseil d'école dans l'année.

Cross interclasses : mardi 16 octobre au stade de Clinchamps.

Cross du collège : Les CM2 se sont rendus au collège le vendredi 19 octobre et ont participé au cross avec les 6èmes. 3 médailles pour les filles de l'école.

Aquarelle : M. Masson, retraité habitant Clinchamps, donnera 4 cours d'aquarelle dans chaque classe, son intervention sera étalée sur toute l'année.

Interventions de l'infirmière scolaire : CP Hygiène buccodentaire le 9 novembre

CE1 : le sommeil / CE2 : l'hygiène / CM1 : les écrans / CM2 : la puberté. Ce sont des interventions dans les classes en présence de l'enseignante.

Théâtre à la comédie de Caen : 3 spectacles : 1 par classe.

J 14 mars : M comme Méliès pour les CM1 et CM2

J 21 mars : Blablabla pour les CP et CP-CE1

V 26 avril : Alice et autres merveilles pour les CE1-CE2 et les CE2-CM2

Intervention du SMICTOM :

Les animatrices du SMICTOM interviendront à l'école en mai. Avec le bus.

Il y aura sans doute aussi un spectacle et les CM1 CM2 iront visiter la plate-forme de St Martin de Fontenay. Les dates sont encore à définir.

Projet DRAMA : étudier et jouer un conte traditionnel en anglais lors d'une rencontre avec une autre école pour les classes de CM1 et CM2.

Les CE2 joueront aussi des saynètes en anglais.

Permis piéton pour les CE2

Permis vélo pour les CM2

Projet SIGRSO : pour les CM1

Une personne de la cantine centrale et une diététicienne se déplaceront 3 fois dans l'école pour travailler avec les élèves à l'élaboration d'une semaine de menus : 3 séances d'1h30.

Semaine à thème britannique : en réflexion

Commémoration du 11 novembre 1918 : Des élèves de CM1-CM2 participeront à la cérémonie cette année par une lecture.

9- questions diverses des parents concernant le fonctionnement de la cantine et de la garderie :

*Certains parents se sont plaint que les assiettes des enfants étaient enlevées avant que les enfants n'aient le temps de terminer. Le temps de repas n'est-il pas trop court ?

Mr ROSE explique que le temps de repas est de 45 minutes et qu'il n'est pas possible de l'allonger puisqu'il y a deux services, donc les enfants doivent aussi être respectueux de cette règle et prendre ce temps pour manger. Mme POUTREL et lui-même sont allés manger à la cantine pour évaluer le fonctionnement qui semble être maintenant très bien mis en route. Ils ont conscience que le personnel assure un gros travail sur ce temps pour respecter les horaires et aucun enfant ne repart sans manger ! Mme LUCAS précise que pour ce qui est de la maternelle, si les assiettes sont enlevées sans être vides, c'est que l'enfant ne veut plus terminer.

Mr ROSE invite les parents élus à venir manger à la cantine pour évaluer par eux-mêmes le fonctionnement.

***Comment sont élaborés les menus ?**

Mme POUTREL indique que les menus sont élaborés par une diététicienne qui applique les règles d'équilibre alimentaire.

***Combien y-a-t-il de personnes pour assurer le service ?**

Il y a 4 personnes à chaque service : 3 en salle et 1 en cuisine.

***Y-a-t-il des plats de secours à la cantine au cas où la livraison journalière ne pourrait pas se faire (intempérie, accident de la route...)?**

Oui ! Mme POUTREL indique que des boîtes de conserve sont stockées.

***Les parents déplorent la mise en place d'un système de chantage à la cantine avec les élèves de l'école élémentaire: des cadeaux y seraient distribués lorsque les enfants se tiennent bien mais sur quel critère ?**

La municipalité n'était pas au courant de ce fonctionnement. Elle va intervenir auprès du personnel concerné.

***Le préau étant tout petit, comment se feront les récréations en hiver lors de fortes pluies ou de grand froid.**

Mme POUTREL indique que les enfants pourront rentrer et utiliser les locaux des deux garderies si nécessaire.

Mme SALLOT précise que pour les maternelles, les enfants peuvent utiliser la salle de motricité mais qu'elle n'est pas toujours disponible quand les parcours sont installés.

***Les parents d'élèves demandent confirmation sur la durée de facturation de la garderie du soir pour les élèves de l'école élémentaire.**

Mr ROSE confirme que la facturation débute bien à 16h30. Le premier quart d'heure n'est pas facturé aux familles.

***Problèmes importants de disciplines de certains élèves à la cantine. La Municipalité va voir avec le personnel.**

10- Travaux à prévoir

Voir listes de travaux à prévoir en annexe.

Une liste actualisée des demandes pour la rénovation de l'école élémentaire est remise également.

Mr ROSE informe le conseil d'école qu'une inauguration des nouveaux locaux (cantine-garderie et classes élémentaires) aura lieu le samedi 10 novembre à 15h.

Prochains conseils d'école : 23 mars 2018 et 15 juin 2018.

Fin de la séance à 20h30.

Secrétaire de séance
B. LECONTE

Présidentes de séance
D. SALLOT – N. ROUDAUT